



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1425

Texte de la question

AIDE À L'EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Martine David, pour le groupe socialiste.

Mme Martine David. Monsieur le Premier ministre, il y a deux ans, vous promettiez la croissance et l'emploi, grâce à des méthodes libérales que vous annonciez plus efficaces que celles utilisées par le gouvernement de la gauche.

Vous avez notamment détruit tous les dispositifs d'aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes. ("*Eh oui !*" sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.

Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire). Voilà les résultats de votre politique : à la fin du mois d'avril 2004, le nombre de demandeurs d'emploi dans notre pays est de 2 430 700, soit une hausse très inquiétante de près de 200 000 chômeurs en deux ans !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Merci les 35 heures !

Mme Martine David. Les moins de vingt-cinq ans subissent encore plus cruellement votre échec sur le terrain de l'emploi, avec en un an une progression impressionnante de 5,3 % de jeunes demandeurs d'emploi.

Aujourd'hui, vous faites encore des annonces. Hélas, les crédits diminuent toujours, ce qui conduit les Français à douter sérieusement de votre volonté réelle de lutter contre le chômage. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ils vous l'ont d'ailleurs fait savoir avec force au début du printemps.

M. Bernard Accoyer. Et la question ?

Mme Martine David. Monsieur le Premier ministre, les engagements sans lendemain ne sont pas dignes des familles durement frappées par le chômage.

M. Bernard Deflesselles. C'est vous qui dites cela ?

Mme Martine David. Quelles mesures concrètes envisagez-vous ? Quels moyens budgétaires allez-vous enfin consacrer à l'emploi des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Madame la députée, nous sommes dans une situation assez paradoxale, une situation que vous connaissez bien. Aujourd'hui, le chômage structurel en France est légèrement inférieur à 10 %, mais, dans le même temps, certains métiers, qu'on appelle les métiers " pénuriques ", connaissent une pénurie de main-d'oeuvre. Près de 500 000 offres d'emploi ne sont pas satisfaites et certains métiers émergents ne sont pas pourvus. Nous sommes également confrontés à deux situations dramatiques : depuis vingt-cinq ans, le nombre des jeunes chômeurs est deux fois supérieur à celui des adultes,...

M. Bernard Roman et M. Henri Emmanuelli. C'est faux ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. ...et le nombre des allocataires du RMI est passé de 420 000 à 1,2 million en quinze ans.

C'est pour tenter de répondre sur le fond à l'ensemble de ces questions qu'à la demande du Premier ministre nous avons élaboré un plan de cohésion sociale et un pacte pour l'emploi. Comment, par exemple, réussir à faire sortir de l'assistance ? Comment rejoindre les autres pays européens concernant l'emploi des jeunes ?

M. Christian Bataille. Quel emploi ?

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Je vous rappelle que le taux d'activité des jeunes de seize à vingt-quatre ans est de 26 % en France contre 55 % en moyenne dans la Communauté européenne.

Ces questions structurelles trouveront leur réponse dans le plan de cohésion sociale, un texte opérationnel et pratique qui sera présenté au Parlement avant la fin du mois. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine David](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1425

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 juin 2004